

# *Festival des Innovations Sportives*

## **CONTEST ESCALADE ADO/ADULTE**

**Samedi 4 juin 2016**

**de 13H00 à 17H00**

accueil et inscription de 13h00 à 13h30

**Complexe Sportif Ladoumègue**

Route des Petits-Ponts, 75019 Paris

Métro ligne 5, arrêt Porte de Pantin ou Hoche

Tramway : T3b, arrêt Delphine-Seyrig

RER E, arrêt Pantin

**Pré-inscription obligatoire** (50 participants maximum)

**[Je m'inscris en cliquant sur ce lien](#)**

**FEMMES et HOMMES / A partir de 16 ans**

*Grimpe en tête exclusivement !*

Il n'y aura pas de buvette, mais un moment convivial  
à la publication des résultats (vers 17h00)



# *Festival des Innovations Sportives*

## REGLEMENT du CONTEST

1°) **La compétition s'adresse aux licenciés (hommes et femmes), de 16 ans et plus**, capables de grimper en tête et d'assurer en tête en toute sécurité. Ils devront être munis de leur matériel (baudrier, descendeur et mousqueton).

2°) Dans le but de favoriser les échanges entre clubs, les participants sont regroupés par 2 ou 3, de même niveaux et si possible de clubs différents. Ils sont assureurs et grimpeurs à tour de rôle. **Ils ne sont pas obligés de grimper les mêmes voies.**

A l'inscription, il est demandé de préciser son niveau. Ceci pour constituer des cordées homogènes. Précision : le niveau, c'est toujours « enchaîné à vue ».

Niveau 1: de 4a à 5b

Niveau 2: de 5c à 6a

Niveau 3: de 6b à...

3°) Le participant choisit les voies qu'il grimpe, à son rythme jusqu'à l'heure annoncée de fin du contest. Chaque voie vaut 1000 points au départ. A la clôture du contest, chaque voie vaut 1000 points divisés par le nombre de grimpeur qui l'a enchaînée en tête.

**Précisions** : une voie est enchaînée quand elle a été gravie sans repos sur corde, sans l'aide d'une dégaine ou d'une prise de couleur différente de celle de la voie. Le départ est effectif quand les deux pieds ont quitté le sol. Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégaines.

Le score du compétiteur est l'addition de la valeur des voies qu'il a enchaînées en tête.

4°) Il sera publié un classement Femme et un classement Homme.

5°) En cas d'égalité, une épreuve « à vue » sera effectuée par les ex-æquo pour le classement définitif. Le classement se fait suivant la plus haute prise touchée, tenue ou valorisée sur une voie non répétée des ex-æquo.

6°) Le classement par club est établi de la façon suivante:

6 points pour un ou une 1°

5 points pour un ou une 2°

4 points pour un ou une 3°

3 points pour un ou une 4°

2 points pour un ou une 5°

Et 1 point pour tous les autres participant-es.

